



Les Ami.e.s de
la Confédération paysanne

**Formation du 16 janvier 2021 par visioconférence
« OGM : où en est-on ? Comment agir pour en sortir ? »**

proposée par Les Ami.e.s de la Conf', dans le cadre du cycle de formations conçu avec le Réseau AMAP IDF et Terre de Liens IDF.

Intervenant : Daniel Evain, paysan et porte-parole de la Confédération paysanne Île-de-France

Introduction : Jean Azan, administrateur des Ami.e.s de la Conf' et de Terre de Liens

Animation : Eudora Berniolles, administratrice des Ami.e.s de la Conf' et Sophie Woëhling, animatrice de la Confédération paysanne d'Île-de-France.

Introduction

Les trois associations qui portent ce cycle de formations sont issues de mouvements nés autour de 2003 – 2004. Via l'éducation populaire, elles ont pour objectif de sensibiliser aux questions liées à l'agriculture paysanne.

Terre de Liens agit sur le levier du foncier, pour racheter des terres et permettre l'installation de nouveaux paysans.

Le Réseau des AMAPs met en lien différentes AMAPs et encourage leur création, tout en accompagnant l'installation de nouveaux paysans.

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne regroupe des non citoyens paysans qui soutiennent le syndicat de la Confédération paysanne. Elle travaille à la mobilisation citoyenne en faveur de l'agriculture paysanne et de l'accès à une alimentation choisie pour tous.

Daniel Evain est paysan en Île-de-France, producteur céréalier et maraîcher, en agriculture biologique depuis 20 ans maintenant. Il commercialise ses légumes essentiellement via les AMAPs. Il est porte-parole de la Confédération paysanne d'Île-de-France.

Il a commencé en tant qu'ingénieur agronome, spécialisé en amélioration des plantes. Il dirigeait alors un programme de sélection de colza chez Cargil puis, Monsanto, de 1991 à 2000. Il n'a pas tenu au rachat de Cargil, et s'est installé paysan, avec pour fil rouge l'agriculture paysanne.

Daniel Evain : Cargil, aujourd'hui, c'est l'entreprise qui est responsable de la déforestation, et Monsanto, ce n'est pas la peine de le présenter. Je suis sorti de ça pour essayer de lutter aujourd'hui contre les OGM.

Questions-réponses, en complément de la présentation sur powerpoint transmise par Daniel Evain :

Comment savoir pour les consommateurs ?

Daniel : ceux qui peuvent le mieux savoir, ce sont les paysans. Le consommateur doit demander au paysan s'il fait attention aux semences qu'il utilise (ex : choux, endives...). La seule manière de le savoir aujourd'hui est de poser la question au paysan.

Étant donné que le délai des 6 mois – donné au Ministre par le Conseil d'État pour prendre les mesures nécessaires - est largement dépassé, que faire ? Quelles actions sont possibles ?

Daniel : Aujourd'hui la France ne répond pas aux décisions du Conseil d'État. Il faut une pétition au niveau du grand public.

Y a-t-il des ouvertures politiques pour interdire les variétés tolérantes aux herbicides, quelque soit la technique ?

Daniel : pas vraiment, ce qui va jouer, c'est uniquement la mobilisation citoyenne. Il y a aussi beaucoup de variétés qui sont naturellement tolérantes aux herbicides.

Est-ce que l'on constate les mêmes dérives dans d'autres pays UE ?

Daniel : il y a un lobbying intense des semenciers et des scientifiques qui sont pro OGM de modifier la réglementation 2001/18 au niveau européen pour les faire entrer dans l'exemption de réglementation.

Le gouvernement s'assoit un peu sur les institutions (que ce soit le Conseil d'État ou la Cour de Justice Européenne). Il y a deux manières de faire passer les OGM :

- en disant que ce ne sont pas des OGM : c'est ce que Julien Denormandie vient de dire. Il s'assoit sur la réglementation de la cour de justice.

- modifier la directive 2001.18. Il y a une volonté très forte dans ce sens mais c'est plus compliqué à faire.

On a encore 6 mois pour savoir quels outils utiliser pour faire monter le sujet en puissance et faire reculer le lobby. On ne peut malheureusement pas coller de procédure juridique au ministre.

On peut sélectionner des semences pour nous, mais le semencier peut très bien les produire aussi avec ses techniques, l'inscrire au catalogue et nous condamner pour contre façon, parce que lui aura déposé un brevet.

Il est très important de développer les semences paysannes. Et de les adapter à notre terroir et agriculture paysanne.

On peut faire breveter des choses qui existent à l'état naturel? (fanche)

Daniel : oui, en disant que c'est nous qui avons provoqué cette mutation naturelle.

Des entreprises françaises ont-elles développé des brevets ? Ou seulement des multinationales étrangères ?

Daniel : oui, Limagrain dépose des brevets. Les brevets sont déposés au niveau de l'office européen mais ne sont pas encore sur le marché.

Actions à mener :

- essentiel d'obtenir l'étiquetage de ces nouveaux OGM : il y a l'évaluation (ce n'est pas le plus important car les lobbys vont faire en sorte que l'évaluation soit édulcorée), et l'étiquetage pour informer les paysans et les consommateurs.

>>> **On peut utiliser un argument :** les industriels disent que leurs produits sont meilleurs. Si c'est le cas, « dites comment vous le produisez, affirmez-vous ! » Ce sont des arguments qui peuvent être entendus par les parlementaires

- il y a une pétition qui va demander l'étiquetage : la signer et la diffuser largement : <https://ogm-jenveuxpas.agirpourenvironnement.org/>

- collectif [Objectif Zéro OGM](#) : important d'y participer

- relayer les communiqués de la Conf' sur le sujet

On ne pourra supprimer les OGM de notre alimentation qu'à partir du moment où on obtiendra un étiquetage sur l'alimentation animale aussi.

Une stratégie du secteur semencier est de changer la directive 2001/18 pour ne plus effectuer le contrôle sur la technique d'obtention mais sur le produit obtenu au cas par cas. Quels dangers de ce type de modification ?

Daniel : Les semenciers veulent travailler caractère par caractère. Grand danger pour nous d'aller vers ce système là.

Quels sont selon vous les biais des études qui affirment démontrer l'absence de dangers sanitaires des OGM (durée d'étude trop courte ? pas d'étude sur la diffusion du matériel génétique dans la nature ?)

Daniel : Jusqu'à présent, on parlait de plantes transgéniques. Le gros défaut qu'on pouvait reprocher à toutes ces études, c'était la taille des échantillons. A partir du moment où les échantillons sont faibles, lorsque l'on fait un test statistique, on arrive pas à faire de différence significative.

OGM et espèces invasives : y a-t-il des études sur les OGM comme espèces invasives ?

Daniel : tout va dépendre du caractère qui va être modifié : si la modification porte sur un caractère qui va devenir invasif ou pas. Il y a la technique de forçage génétique, où l'on introduit un gène. Ils se sont rendus compte qu'au final les moustiques sont devenus plus résistants que ce qu'ils avaient prévu. Ils se sont complètement plantés sur le coup des moustiques. C'est très dangereux car on a aucune idée de la direction dans laquelle ça va partir.

En conclusion, il faut absolument obtenir étiquetage. Les moyens : avoir une mobilisation relativement importante de l'ensemble de la population. Et dénoncer le gouvernement qui aujourd'hui s'assoit sur les directives.

Être très vigilant sur la modification de la directive.

Infos fermes ouvertes :

Sophie Woëhling : sur les semences paysannes, un petit groupe de maraîchers se lance dans une expérimentation à la ferme pour pouvoir choisir les graines. Solutions de terrain.

La Salon de l'agriculture ayant été annulé, la Conf' programme une opération nationale des fermes ouvertes : le salon à la ferme. Avec des temps politiques. Un temps est prévu autour de cette question des OGM. Le dernier week-end de février (27/28 février). Une carte interactive recense l'ensemble des fermes ouvertes : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/le-salon-a-la-ferme_547961#6/49.261/4.636

Et l'ensemble du programme est disponible ici :

<https://www.confederationpaysanne.fr/mobilisations.php?id=11079>

Pétition : Arrêtons la deuxième vague des OGM !

<https://ogm-jenveuxpas.agirpourenvironnement.org/>

Nouveaux OGM : combien de temps un Premier ministre peut-il contrevenir aux injonctions du Conseil d'État ?

: <https://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=10819&fbclid=IwAR1Y3Y3C1qxxdenxbfJLGILDGfSS-sn4Psb3OPPPyNWVQMoAauXpQXI5m2w#.YBE2YMBgJ20.facebook>

Consultation néonicotinoïdes :

<https://agriculture.gouv.fr/consultation-publique-projet-de-decret-fixant-la-liste-des-substances-actives-de-la-famille-des>

La consultation publique sur le plan d'action européen « zéro pollution » : <https://www.actu-environnement.com/ae/news/consultation-publique-plan-action-europeen-zero-pollution-pacte-verte-36482.php4#xtor=ES-6>

Un article intéressant sur l'attribution du prix Nobel, qui était "inévitable", révolution en biologie : https://www.sciencesetavenir.fr/fondamental/biologie-cellulaire/emmanuelle-charpentier-un-prix-nobel-tout-sauf-francais_148190